

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

**Arrêté du 13 août 2019 portant cessation de fonctions et nomination
(régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de grande instance de Vesoul**

NOR : JUS B 1924396A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Monsieur Cyril CORDIER, adjoint administratif principal, en sa qualité de régisseur titulaire au tribunal de grande instance de Vesoul.

Article 2

Il est, à la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame Zakia BENOKBA, secrétaire administrative, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal de grande instance de Vesoul.

Article 3

Madame Maela QUENTEL, greffière, est, à la date de passation des comptes, nommée régisseuse titulaire au tribunal de grande instance de Vesoul.

Article 4

Monsieur Cyril CORDIER, adjoint administratif principal, est, à la date de passation des comptes, nommé régisseur suppléant au tribunal de grande instance de Vesoul.

Article 5

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Besançon, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 13 août 2019

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation, pour la cheffe du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY